

Traité SOUKKA



La Soukka, règles détaillées et sens de la Mitsva – Étude de la Michna

Objectif



Cette leçon est consacrée à la Mitsva de la Soukka. Nous allons commencer par étudier la Michna pour apprendre les règles de base relatives à la construction de la Soukka. Nous passerons ensuite à l'étude de la Guemara qui recherche dans la Torah les sources de ces règles ; la discussion entre les Amoraïm nous permettra d'approfondir le sens profond de cette Mitsva. Bonne chance !

Michna :

סוּכָּה שֶׁהִיא גְבוּהָהּ לְמַעַלָּה
מֵעֲשָׂרִים אַמָּה – פְּסוּלָה.
רַבִּי יְהוּדָה מְכַשֵּׁיהָ

וְשֵׂאִינָהּ גְבוּהָהּ עֲשָׂרָה
טַפְחִים, וְשֵׂאִין לָהּ שְׁלֹשָׁה
דַּפְנוֹת, וְשִׁחְמַתָּה מְרוּבָה
מִצִּילָתָה – פְּסוּלָה.

Explications :

La mesure d'une Ama, ou coudée, est d'environ 48 cm. Vingt Ama correspondent donc à 9,6 m. La Halakha ne suit pas l'opinion de Rabbi Yehouda.

Le Téfa'h, ou poing, mesure un sixième d'une Ama, soit 8 cm. Dix Téfa'him correspondent donc à 80 cm.

Étudiez la Michna 1, lisez les explications, puis répondez aux questions ci-dessous.

1. En préparation de la fête, Yehochoua' veut construire une Soukka selon les règles. Pour chacun des paramètres suivants, écrivez-lui ce qu'il doit faire afin que sa Soukka soit Cacher.

- Hauteur maximale : _____
- Hauteur minimale : _____
- Nombre de parois : _____
- Densité de la toiture (סכך) : _____

Vocabulaire : רישא et סיפא:

Ces termes sont utilisés pour distinguer les différentes parties d'une Michna. La רישא est la tête (ראש) de la Michna, c.-à-d. son début, et la סיפא en est la fin (סוף) ou la seconde partie. Exemple : dans notre Michna, la סיפא commence par les mots וְשֵׁאִינָה גְבוּהָה עֶשְׂרֵה טַפְחִים et, comme nous le verrons plus loin, cette partie de la Michna diffère profondément de la רישא.

2. Dans chaque paire de mots soulignés, entourez celui qui convient pour que la phrase soit correcte :

La principale différence entre la רישא et la סיפא de la Michna est que la première définit les dimensions maximales / minimales relatives à la construction de la Soukka, alors que la dernière définit les dimensions maximales / minimales.

3. Quelle utilisation pratique fait-on de la Soukka, à quoi doit-elle servir ?

4. Quel est pour vous le sens de la Mitsva de la Soukka ? Quel évènement historique est-elle destinée à nous rappeler ?

5. Quelle logique pouvez-vous trouver aux dimensions minimales indiqués par la Michna ? Pourquoi, par exemple, une Soukka ne serait-elle pas Cacher si sa hauteur est inférieure à 80 cm ? (Référez-vous à l'utilisation pratique de la Soukka)

6. Par ailleurs, comment expliquez-vous qu'une Soukka doive avoir une hauteur inférieure à vingt Ama ? Pourquoi invalider une Soukka qui serait plus haute que cela ? (Référez-vous au sens fondamental de la Soukka et à l'évènement historique qu'il vient nous rappeler)

La Soukka, règles détaillées et sens de la Mitsva - Étude de la Guemara

Objectif



Après avoir bien analysé la Michna, nous allons maintenant entamer l'étude de la Guemara.

Nous commencerons par découper et ponctuer le texte, puis nous l'étudierons de manière approfondie.

Phase A -Ponctuation, découpage et traduction

Voici le texte de Guemara, sans ponctuation et sans traduction.

Le professeur va le lire à haute voix ; suivez attentivement et ajoutez la ponctuation sur votre feuille. . ! / , / . / ? / :

Surlignez en **vert** les citations de verset.

Surlignez en **jaune** les noms de Tanaïm et d'Amoraïm.

Chaque fois que le professeur donnera la traduction d'un mot araméen, vous noterez celle-ci à l'endroit prévu pour cela

Texte de la Guemara :

סוכה שהיא גבוהה למעלה מעשרים אמה פסולה

מנא הני מילי

אמר רבה דאמר קרא למען ידעו דורותיכם כי בסוכות הושבתי את בני ישראל

עד עשרים אמה אדם יודע שהוא דר בסוכה למעלה מעשרים אמה אין אדם יודע

שדר בסוכה משום דלא שלטא בה עינא

רבי זירא אמר מהכא וסוכה תהיה לצל יומם מחורב

עד עשרים אמה אדם יושב בצל סוכה למעלה מעשרים אמה אין אדם יושב בצל

סוכה אלא בצל דפנות אמר ליה אביי

אלא מעתה העושה סוכתו בעשתרות קרנים הכי נמי דלא הוי סוכה





אמר ליה התם דל עשתרות קרנים איכא צל סוכה הכא דל דפנות ליכא צל סוכה

ורבא אמר מהכא בסוכות תשבו שבעת ימים

אמרה תורה כל שבעת הימים צא מדירת קבע ושב בדירת עראי עד עשרים אמה אדם

עושה דירתו דירת עראי למעלה מעשרים אמה אין אדם עושה דירתו דירת עראי אלא

דירת קבע

אמר ליה אביי אלא מעתה עשה מחיצות של ברזל וסיכך על גבן הכי נמי דלא הוי

סוכה

אמר ליה הכי קאמינא לך עד כ' אמה דאדם עושה דירתו דירת עראי כי עביד ליה

דירת קבע נמי נפיק למעלה מכ' אמה דאדם עושה דירתו דירת קבע כי עביד ליה

דירת עראי נמי לא נפיק

Vocabulaire:

מנא הני מילי

Littéralement : D'où viennent ces choses ?

La Guemara a recours à cette expression lorsqu'elle s'interroge sur la source biblique d'une opinion ou d'une règle mentionnée dans la Michna.

La réponse à cette question sera donc toujours une citation d'un verset.

À savoir:

עשתרות קרניים

Il s'agit du nom d'une ville qui se trouvait à l'Est du lac de Tibériade. Elle était apparemment située entre deux hautes montagnes qui la maintenaient dans l'ombre une grande partie de la journée

Phase B - Étude et approfondissement

Maintenant que vous avez traduit et ponctué la Guemara, relisez-la et répondez aux questions ci-dessous ;

1. Rabba, Rabbi Zeïra et Rava fournissent des réponses différentes à une même question.

Formulez à votre manière la question à laquelle ils répondent.



La réponse de Rabba:

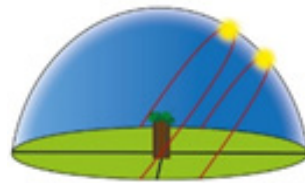
1. Dans chaque paire de mots soulignés, entourez celui qui convient pour que la phrase soit correcte :

L'explication donnée par Rabba repose sur le mot ידעו / הושבתי qui se trouve dans un verset parlant de la Mitsva de Soukka / Matsa.

Rabba déduit de ce mot qu'une Soukka d'une hauteur supérieure à vingt Ama est valable / non-valable pour la Mitsva, car ce verset implique qu'une personne se trouvant dans la Soukka doit / ne doit pas savoir qu'elle est dans une Soukka ; si celle-ci est très haute, la personne ne sait pas / sait qu'elle se trouve dans une Soukka car elle ne voit pas le feuillage (סכך).

La réponse de Rabbi Zeïra

3. Regardez bien cette illustration. À votre avis, une personne se trouvant dans cette Soukka bénéficie-t-elle de l'ombre portée par le feuillage ou par les parois ? Expliquez votre réponse.



4. Comment faudrait-il modifier cette Soukka pour que la personne bénéficie de l'ombre portée par le feuillage et non par les parois ? Développez.

5. Complétez le texte ci-dessous (utilisez pour cela la banque de mots).

Rabbi Zeïra apprend la règle

סוכה הגבוהה למעלה מעשרים אמה _____

du verset : _____ יומם מחורב _____ תהיה

Ce verset signifie que la Soukka abrite des rayons du soleil et de la chaleur

désignés ensemble par le mot : _____.

En d'autres termes, d'après ce verset le rôle de la Soukka est de protéger du

_____.

C'est pourquoi Rabbi Zeïra pense qu'une _____ n'est Cacher que si _____ est produite par la partie essentielle de la Soukka, c'est-à-dire par _____ et non par _____, et une Soukka très haute ne remplissant pas cette condition est donc _____ pour la Mitsva.

Banque de mots

Non-valable, וסוכה, לצל, חורב, soleil, Soukka, l'ombre, le toit, les parois

L'objection adressée par Abayé à Rabbi Zeïra

6. Lisez les affirmations ci-dessous et indiquez pour chacune si elle est vraie ou fausse :

- a. Pour Rabbi Zeïra, il est important de ressentir qu'on se trouve dans une Soukka vrai / faux
- b. Pour Rabbi Zeïra, il est important que l'ombre soit projetée par le toit (סכך) vrai / faux
- c. Si quelqu'un construit une Soukka dans la ville de עשתרות קרניים, la plus grande partie de la journée l'ombre qu'il y aura à l'intérieur ne proviendra pas du toit (סכך) vrai / faux
- d. Abayé objecte à Rabbi Zeïra que s'il avait raison les habitants de עשתרות קרניים n'auraient aucun moyen de construire une Soukka qui soit Cacher vrai / faux
- e. Rabbi Zeïra pense effectivement que les habitants de עשתרות קרניים n'ont aucun moyen de construire une Soukka qui soit Cacher vrai / faux
- f. En fin de compte, Rabbi Zeïra ne parvient pas à repousser l'objection de Abayé vrai / faux

7. Expliquez à votre manière pourquoi (selon Rabbi Zeïra) une Soukka à עשתרות קרניים est Cacher alors qu'une Soukka très haute ne l'est pas, sachant que dans aucun de ces deux cas l'ombre n'est projetée par le toit.

La réponse de Rava

8. Définissez à votre manière les expressions suivantes :

a. דירת קבע : _____

b. דירת עראי : _____

9. De quel mot du verset בסוכות תשבו שבעת ימים Rava apprend-il qu'une Soukka doit être une דירת עראי et non une דירת קבע ?

10. Pourquoi, à votre avis, une Soukka de hauteur supérieure à vingt Ama ne peut pas être considérée comme une דירת עראי ?

L'objection adressée par Abayé à Rava

11. Complétez le texte ci-dessous (utilisez pour cela la banque de mots).

Abayé _____ à Rava que, si l'on suit son raisonnement, une Soukka de hauteur correcte mais dont les _____ sont en _____ devraient être _____ à la Mitsva ! Elle constitue en effet un habitat _____ et durable et non _____.

_____ rejette l'objection de _____ et dit que, fondamentalement, toute construction de hauteur inférieure à _____ est considérée comme un habitat _____, et c'est pourquoi même si elle a été construite de manière solide et au

moyen de matériaux résistants elle est _____. Par contre, quand la construction est _____ de plus de vingt Ama, elle ne peut pas être réalisée de manière _____ : elle est par nature _____ et donc _____ à la Mitsva.

Banque de mots

objecte, parois, métal, non-valable, solide, provisoire, Rava, Abayé,
vingt Ama, provisoire, Cacher, haute, provisoire, durable, non-valable

Pour terminer

12. Résumez en **un seul mot** le sens que chacun des Amoraïm donne à la Mitsva de la Soukka.

Rabba : _____

Rabbi Zeïra : _____

Rava : _____

13. Choisissez l'Amora de la vision duquel vous vous sentez le plus proche.

Rédigez un court texte expliquant pourquoi vous êtes d'accord avec lui en vous référant, en particulier, au sens que cet Amora donne à la Mitsva de la Soukka.

Repères : Personnalités importantes rencontrées lors de l'étude de cette unité

Rava

Rava était un des principaux Amoraïm babyloniens de la quatrième génération. Il naquit dans la bourgade de Me'hoza où il étudia la Torah chez Rav Na'hman bar Ya'akov et chez Rav 'Hisda. Le Talmud regorge de ses controverses avec Abayé et dans tous ces cas, à l'exception de six, la Halakha suit son opinion.

Sa manière d'étudier est caractérisée par l'accent mis sur la logique et la subtilité du raisonnement ; c'est pour lui un choix délibéré qu'il revendique à de nombreuses occasions. Rava considérait l'étude de la Torah comme la plus importante Mitsva du judaïsme ; on raconte qu'il disait à ses élèves que lorsqu'ils

comparaîtraient devant le tribunal céleste on leur demanderait s'ils avaient consacré chaque jour du temps à l'étude de la Torah.

Bien que menant une vie modeste, il était connu pour être riche et disposer de nombreuses relations au sein du pouvoir babylonien de son époque.

À sa mort, sa Yechiva se scinda en deux entités, dirigées respectivement par Rav Papa et Rav Na'hman bar Yits'hak.



